



Un crim org' en balade !

Escorte 3 : « Toutes les personnes détenues dont le profil, la situation pénale et le comportement permettent d'identifier un risque potentiel sur la mission extérieure nécessitant une sécurisation renforcée de l'escorte. »

Notre organisation syndicale **FO Justice Val de Reuil** dénonce encore une fois une dérive inacceptable lors d'une extraction médicale survenue hier.

Alors que l'escorte concernait un détenu classé niveau 3 suivie pour **Criminalité Organisée**, et qu'à ce titre, en l'absence d'ELSP dans notre établissement, les forces de sécurité intérieure auraient dû assurer l'intervention, la police a refusé de se déplacer faute d'effectifs.

Résultat : La direction a choisi de rajouter un officier (non armé) pour « compenser » l'absence des policiers !

Depuis quand un officier non armé remplace t'il une équipe de force de l'ordre ?

En quoi cela augmente t'il le niveau de sécurité ?

L'officier en question serait-il doté de pouvoir extraordinaires ?

FO Justice Val de Reuil refuse cette gestion « à la petite semaine » qui met en danger les personnels et banalise le risque ! Lorsqu'un détenu est placé escorte 3, c'est pour une raison bien précise ! Le danger est identifié !

Désormais, si une telle situation se représente, **FO Justice Val de Reuil** exigera immédiatement **la réévaluation du niveau d'escorte en 4** afin de contraindre l'intervention des FSI ou alors reconnaître officiellement **une impossibilité de faire** et ne pas envoyer le personnel au feu !

Il est intolérable de se permettre de telles largesse en matière de sécurité et encore plus dans une région qui a été frappée de plein fouet par l'attaque d'Incarville !

De notre coté, il n'y aura plus de sommation, si une telle situation devait se reproduire FO Justice Val de Reuil prendra ses responsabilités et bloquera physiquement l'établissement pour faire entendre la voix des agents en danger !

